

REUNION DU 8 SEPTEMBRE 2023

Présents :

Messieurs HAMET Bruno, GAVART Michael et ETIENNE Frédéric et Mesdames MELO Valérie et JACQUES Amanda

Ordre du jour :

. Questions diverses

Après lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 16 mai 2023, Monsieur HAMET passe à l'ordre du jour.

La réunion est ouverte à 14h00.

1/ Questions diverses

- Prime de partage de la valeur : pour faire suite à la dernière réunion du CSE, les membres du CSE demandent à revoir la question de la prime de partage de la valeur. Messieurs GAVART et HAMET sont d'accord pour renouveler le versement de la prime de partage de valeur pour un montant identique à l'année précédente, soit 750 €, avec la paie de septembre 2023. Une décision unilatérale va être prise en ce sens.
- Plateforme TEMPEOS : les modalités de l'adhésion à la plateforme TEMPEOS n'ont pas bien été comprises lors de la dernière réunion. Celles-ci vont être expliquées à l'ensemble des salariés lors d'une prochaine réunion.
- Sanitaire silo Conflans sur Seine : M. ETIENNE demande s'il est possible de moderniser les sanitaires du silo de Conflans sur Seine qui commencent à être vétustes. Le Directeur n'y voit pas d'opposition et va se charger de demander un devis pour les travaux.
- Pose d'un répétiteur silo Conflans sur Seine : M. ETIENNE demande s'il est possible de poser un répétiteur de poids de la bascule au silo de Conflans sur Seine afin de ne pas avoir à retourner à la bascule à chaque chargement d'engrais. Le Directeur n'y voit pas d'opposition non plus.
- Voyage départ en retraite M. HAMET : les membres du CSE demandent à organiser à un voyage sur un week-end dans le cadre du départ en retraite de M. HAMET. M. GAVART pense que c'est une très bonne idée et remercie les salariés d'y avoir pensé. L'idée est donc à creuser. Le voyage pourrait avoir lieu en début d'année 2024.

- Recrutement technicien : M. Théo DURAND a été embauché pour remplacer M. GAVART qui va prendre le poste de Directeur à plein temps dans les prochaines semaines. Il arrivera le 11 septembre 2023.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le Directeur,

Le Membre Titulaire,

Le Membre Suppléant,